

**Communauté de Communes  
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 25 MARS 2016

**Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la Communauté de Communes aux heures habituelles d'ouverture.**

L'an deux mille seize, le vingt-cinq mars à neuf heures trente, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe LE RAY, Président, dans la salle des Astéries à BELZ.

**Etaient présents :** Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Michel COUTURIER, Bernadette DESJARDINS, Marie Claude DEVOIS, Lucienne DREANO, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Yvonnick GUEHENNEC, Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU, Guy HERCEND, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Michel JEANNOT, Roger JOFES, Pierrette LE BAYON, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénéaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Laurence PINGRENON, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL, Marie-Éliane ROZO, Florence SEVENO, Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE.

**Absents ayant donné pouvoir :** Jean-Luc CHIFFOLEAU à Andrée VIELVOYE, Hélène CODA-POIREY à Guy HERCEND, Serge CUVILLIER à Jessica LE VISAGE, Jean-Pierre KERBART à Michel JEANNOT.

**Absents excusés :** Marie-Thérèse BAILOT, Jean-Michel BELZ, Jean-François GUEZET, Monique THOMAS.

Conseillers en exercice : 56	Présents : 48	Votants : 52
------------------------------	---------------	--------------

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2016DC/014	Désignation du secrétaire de séance	Nommer Mme Annie AUDIC, Secrétaire de séance.	Délibération adoptée à l'unanimité Nombre de conseillers présents : 48 Nombre de votants : 52
N° 2016DC/015	Adoption du procès-verbal de la séance du 12 février 2016	Approuver le procès-verbal de la séance du 12 février 2016.	Délibération adoptée à l'unanimité Nombre de conseillers présents : 48 Nombre de votants : 52

**Etaient présents :** Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Marie-Thérèse BAILOT, Bernard BODIC, Michel COUTURIER, Bernadette DESJARDINS, Marie Claude DEVOIS, Lucienne DREANO, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Yvonnick GUEHENNEC, Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU, Guy HERCEND, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Michel JEANNOT, Roger JOFES, Pierrette LE BAYON, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénéaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Laurence PINGRENON, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL, Marie-Éliane ROZO, Florence SEVENO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE.

**Absents ayant donné pouvoir :** Jean-Luc CHIFFOLEAU à Andrée VIELVOYE, Hélène CODA-POIREY à Guy HERCEND, Serge CUVILLIER à Jessica LE VISAGE, Jean-François GUEZET à Marie-Thérèse BAILOT, Jean-Pierre KERBART à Michel JEANNOT.

**Absent excusé :** Jean-Michel BELZ.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2016DC/016	Adoption des comptes de gestion 2015	<p>Approuver les comptes de gestion 2015 tels qu'établis par le Comptable public qui comportent huit documents relatifs aux huit budgets de la Communauté de communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget principal,</li> <li>• Budget annexe ordures ménagères,</li> <li>• Budget annexe parc de loisirs,</li> <li>• Budget annexe cale de Saint Philibert,</li> <li>• Budget annexe parcs d'activités,</li> <li>• Budget annexe eau potable,</li> <li>• Budget annexe assainissement collectif,</li> <li>• Budget annexe assainissement non collectif.</li> </ul>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p>Nombre de conseillers présents : 50 <b>Nombre de votants : 55</b></p>
N° 2016DC/017	Election du président de séance pour le vote des comptes administratifs 2015	Décider que M. Dominique RIGUIDEL, Vice-Président, Délégué « Rapporteur du budget-Finances-Ordures ménagères-Gestion des déchets » préside la séance relative au vote des comptes administratifs 2015.	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p>Nombre de conseillers présents : 50 <b>Nombre de votants : 55</b></p>
N° 2016DC/018	Approbation des comptes administratifs 2015 Affectation des résultats	Approuver les comptes administratifs 2015 et de se prononcer sur l'affectation des résultats tels que présentés dans le document annexé.	<p><i>Délibération adoptée à la majorité (1 Abstention : M. Jean DUMOULIN)</i></p> <p>Nombre de conseillers présents : 49 <b>Nombre de votants : 54</b> (Le Président s'est retiré de la salle)</p>
N° 2016DC/019	Vote des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour 2016	<p>Reconduire en 2016 les taux de TEOM 2015 comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• zone de perception n°1 (une collecte par semaine) : 9,86 % Communes concernées : AURAY, BRECH, CAMORS, HOEDIC, HOUAT, LANDAUL, LANDEVANT, PLOEMEL, PLUMERGAT, PLUNERET, PLUVIGNER, SAINTE ANNE D'AURAY ;</li> <li>• zone de perception n°2 (nombre de collectes hebdomadaires <math>\geq 1</math> en fonction des saisons) : 10,54 % Communes concernées : CARNAC, CRACH, LA TRINITE SUR MER, LOCMARIAQUER, PLOUHARNEL,</li> </ul>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p>Nombre de conseillers présents : 50 <b>Nombre de votants : 55</b></p>

		QUIBERON, SAINT PHILIBERT, SAINT PIERRE QUIBERON.	
N° 2016DC/020	Vote des taux de cotisation foncière des entreprises, de taxe d'habitation, de foncier bâti et de foncier non bâti pour 2016	Reconduire en 2016 les taux de 2015, et de voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016 comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 8,85 % pour la taxe d'habitation</li> <li>• 0,337 % pour la taxe sur le foncier bâti</li> <li>• 2,16 % pour la taxe sur le foncier non bâti</li> <li>• 20,73 % pour la cotisation foncière des entreprises.</li> </ul>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> Nombre de conseillers présents : 50 Nombre de votants : 55
N° 2016DC/021	Vote des Budgets 2016	Adopter les Budgets Primitifs 2016 ci-dessous, par nature et par chapitres et/ou opérations en section de fonctionnement et d'investissement comme indiqué sur le document annexé.	<i>Délibération adoptée à la majorité (avec sur le Budget principal 7 abstentions : Jean DUMOULIN, Gérard GUILLOU, Pierrette LE BAYON, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU, Françoise NAEL, Aurélie QUEIJO)</i> Nombre de conseillers présents : 50 Nombre de votants : 55
N° 2016DC/022	Mise en place d'autorisations de programme/crédits de paiement (AP/CP)	Décider la création d'une AP/CP pour le programme Plan Local de l'Habitat tel que définie dans le tableau annexé.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> Nombre de conseillers présents : 50 Nombre de votants : 55
N° 2016DC/023	Attribution de subvention Mission locale du Pays d'Auray	- Approuver au titre de l'année 2016 le versement d'une subvention de 170 000 € à l'association ;  - Signer une convention entre la Communauté de communes et la Mission Locale du Pays d'Auray qui fixe entre autres les modalités de paiements, son objet, mais également la création d'un comité de suivi composé d'élus communautaires et de membres de l'association, chargés de suivre la mise en œuvre des actions subventionnées, d'analyser le bilan de l'association et de reporter à cet effet aux membres du Conseil communautaire les éléments nécessaires qui permettront aux élus de juger de la bonne utilisation de la subvention et de l'intérêt communautaire à la poursuite éventuelle d'un financement en cas de nouvelle demande ;	<i>Délibération adoptée à la majorité (1 Abstention : Jean-Michel GUEDO)</i> Nombre de conseillers présents : 50 Nombre de votants : 55
N° 2016DC/024	Attribution de subvention Académie de musique et d'arts sacrés	Approuver au titre de l'année 2016 le versement d'une subvention de 45 000 € à l'association ;	<i>Délibération adoptée à la majorité (1 Abstention : Jean-Michel GUEDO)</i> Nombre de conseillers présents :

		<p>- Signer une convention entre la Communauté de communes et l'association qui fixe entre autres les modalités de paiements, son objet, mais également la création d'un comité de suivi composé d'élus communautaires et de membres de l'association, chargés de suivre la mise en œuvre des actions subventionnées, d'analyser le bilan de l'association et de reporter à cet effet aux membres du Conseil communautaire les éléments nécessaires qui permettront aux élus de juger de la bonne utilisation de la subvention et de l'intérêt communautaire à la poursuite éventuelle d'un financement en cas de nouvelle demande.</p>	50 Nombre de votants : 55
N° 2016DC/025	Attribution de subvention Ti Douar Alré	<p>Approuver au titre de l'année 2016 le versement d'une subvention de 85 000 € à l'association ;</p> <p>- Signer une convention entre la Communauté de communes et l'association qui fixe entre autres les modalités de paiements, son objet, mais également la création d'un comité de suivi composé d'élus communautaires et de membres de l'association, chargés de suivre la mise en œuvre des actions subventionnées, d'analyser le bilan de l'association et de reporter à cet effet aux membres du Conseil communautaire les éléments nécessaires qui permettront aux élus de juger de la bonne utilisation de la subvention et de l'intérêt communautaire à la poursuite éventuelle d'un financement en cas de nouvelle demande.</p>	<p><i>Délibération adoptée à la majorité (1 Abstention : Jean-Michel GUEDO)</i></p> <p>Nombre de conseillers présents : 50 Nombre de votants : 55</p>
N° 2016DC/026	Attribution de subvention Agence locale de l'énergie de Bretagne Sud (ALOEN)	<p>Autoriser le Président à résilier la convention 2013-2016 entre Auray Quiberon Terre Atlantique au 31 mars 2016 et ALOEN et d'attribuer à ce titre une subvention de 12 150 € correspondant au solde des engagements au prorata des 3 mois d'exercice 2016 et qui sera versée en un versement unique à la notification de la présente convention ;</p>	<p><i>Délibération adoptée à la majorité (1 Abstention : Jean-Michel GUEDO)</i></p> <p>Nombre de conseillers présents : 50 Nombre de votants : 55</p>

		<p>- Autoriser le Président à signer la convention 2016-2018 entre Auray Quiberon Terre Atlantique et ALOEN pour une période de 3 ans à compter du 1er avril 2016 ;</p> <p>- Attribuer à ce titre une subvention de fonctionnement de 49 080 € au titre de l'année 2016, qui sera versée selon les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 50% à la notification de la convention,</li> <li>• 50% au 30 juin sous réserve du respect des conditions prévues dans la convention.</li> </ul>	
N° 2016DC/027	Attribution de subvention Cercle nautique de la Ria d'Etel	<p>Approuver au titre de l'année 2016 le versement d'une subvention de 34 000 € à l'association ;</p> <p>Signer une convention entre la Communauté de communes et l'association qui fixe entre autres les modalités de paiements, son objet, mais également la création d'un comité de suivi composé d'élus communautaires et de membres de l'association, chargés de suivre la mise en œuvre des actions subventionnées, d'analyser le bilan de l'association et de reporter à cet effet aux membres du Conseil communautaire les éléments nécessaires qui permettront aux élus de juger de la bonne utilisation de la subvention et de l'intérêt communautaire à la poursuite éventuelle d'un financement en cas de nouvelle demande.</p>	<p><i>Délibération adoptée à la majorité (1 Abstention : Jean-Michel GUEDO)</i></p> <p>Nombre de conseillers présents : 40 <b>Nombre de votants : 54</b> (M. Jean-Maurice MAJOU s'est retiré du vote)</p>
N° 2016DC/028	Attribution de subvention Le Tour de Bretagne cycliste / GORGB	<p>- Approuver au titre de l'année 2016 le versement d'une subvention de 35 000 € à l'association ;</p> <p>- Autoriser la signature de la convention avec Le Tour de Bretagne cycliste / GORGB et tout document y afférent.</p>	<p><i>Délibération adoptée à la majorité (1 Abstention : Jean-Michel GUEDO)</i></p> <p>Nombre de conseillers présents : 50 <b>Nombre de votants : 55</b></p>
N° 2016DC/029	Attribution de subvention Office de tourisme Locmariaquer – Crac'h – Saint Philibert	<p>Approuver au titre de l'année 2016 le versement d'une subvention de 45 000 € à l'association ;</p> <p>- Signer une convention entre la Communauté de communes et l'association qui fixe entre autres les modalités de paiements, son objet, mais également la création</p>	<p><i>Délibération adoptée à la majorité (1 Abstention : Jean-Michel GUEDO)</i></p> <p>Nombre de conseillers présents : 50 <b>Nombre de votants : 55</b></p>

		d'un comité de suivi composé d'élus communautaires et de membres de l'association, chargés de suivre la mise en œuvre des actions subventionnées, d'analyser le bilan de l'association et de reporter à cet effet aux membres du Conseil communautaire les éléments nécessaires qui permettront aux élus de juger de la bonne utilisation de la subvention et de l'intérêt communautaire à la poursuite éventuelle d'un financement en cas de nouvelle demande.	
N° 2016DC/030	Attributions de compensation 2016	Définir les montants versés par Commune au titre des attributions de compensation 2016, déduction faite du coût de l'IDS pour chacune d'entre elles tels que définis dans le document annexé.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> (Nombre de conseillers présents : 50 <b>Nombre de votants : 55</b> )
N° 2016DC/031	Adoption du Programme Local de l'Habitat 2016-2021 d'Auray Quiberon Terre Atlantique	Adopter le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2016-2021 d'Auray Quiberon Terre Atlantique ;  Autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> (Nombre de conseillers présents : 50 <b>Nombre de votants : 55</b> )
N° 2016DC/032	Aides communautaires en faveur du logement locatif social	- Approuver les critères et les montants des aides d'Auray Quiberon Terre Atlantique pour les opérations d'offre nouvelle de logement locatif social , ainsi que les modalités d'éligibilité et d'instruction de ces aides (ANNEXE 1) ;  - Approuver les critères d'obtention de l'aide pour l'adaptation des logements à la perte d'autonomie (ANNEXE 2) ;  - Approuver les conventions types pour les aides « Loyer-Minoré » (ANNEXE 3) ;  - de donner tous les pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> (Nombre de conseillers présents : 50 <b>Nombre de votants : 55</b> )
N° 2016DC/033	Contrat Enfance jeunesse du territoire d'Auray Quiberon Terre Atlantique 2015-2018	Autoriser le Président ou son représentant à signer avec la Caisse d'Allocation Familiales du Morbihan :  • la convention relative au	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> (Nombre de conseillers présents : 50 <b>Nombre de votants : 55</b> )

		<p>renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse pour la période 2015/2018 ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'avenant n°2015-01 à la Convention d'Objectifs et de Financement de l'ancienne Communauté de communes des Trois rivières ;</li> <li>• ainsi que tout document y afférent.</li> </ul>	
N° 2016DC/034	Définition des opérations présentées dans le cadre des demandes de financement auprès du Fonds Social Européen du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approuver l'opération « Encadrement et accompagnement de public en difficulté d'insertion dans le cadre du chantier d'insertion Nature » se déroulant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 ainsi que son plan de financement prévisionnel des dépenses d'encadrement, d'accompagnement et de formation présenté dans le tableau annexé.</li> <li>- Approuver l'opération « Encadrement et accompagnement de public en difficulté d'insertion dans le cadre du chantier d'insertion Patrimoine » se déroulant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 et son plan de financement prévisionnel des dépenses d'encadrement, d'accompagnement et de formation tels que présenté dans le tableau annexé ;</li> <li>- Autoriser le Président à solliciter, pour les dépenses d'encadrement, d'accompagnement et de formation, les financements auprès du FSE, et à signer tout document y afférent.</li> </ul>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> (Nombre de conseillers présents : 50 Nombre de votants : 55</p>
N° 2016DC/035	Création de nouveaux tarifs pour les chantiers d'insertion	<p>Fixer à 100 € par jour le tarif des frais de fonctionnement à caractère technique liés au déroulement des chantiers « Nature », « Patrimoine » et « Mégalithes » ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fixer à 100 € par jour le tarif des frais liés à la « prise en charge des repas de l'équipe » ou « frais supplémentaires » des chantiers « Nature », « Patrimoine » et « Mégalithes ».</li> </ul>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> (Nombre de conseillers présents : 50 Nombre de votants : 55</p>
N° 2016DC/036	Demandes de subventions - Assainissement	Approuver les programmes d'investissements, éligibles à	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

		<p><b>subventions ou à avance, qui seront lancés en 2016, dans la limite des montants inscrits au budget ;</b></p> <p><b>- Autoriser le Président à solliciter les subventions sur ces programmes d'investissements, auprès du Conseil départemental du Morbihan, de l'Agence de l'Eau, et de tout autre partenaire dans le respect des règles d'aides publiques en vigueur.</b></p>	<p>(Nombre de conseillers présents : 50 Nombre de votants : 55</p>
--	--	--	--

**Etaient présents :** Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Marie-Thérèse BAILOT, Bernard BODIC, Michel COUTURIER, Bernadette DESJARDINS, Marie Claude DEVOIS, Lucienne DREANO, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Yvonnick GUEHENNEC, Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU, Guy HERCEND, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Michel JEANNOT, Roger JOFES, Pierrette LE BAYON, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL, Marie-Éliane ROZO, Florence SEVENO, Monique THOMAS, Andrée VIELVOYE.

**Absents ayant donné pouvoir :** Jean-Luc CHIFFOLEAU à Andrée VIELVOYE, Hélène CODA-POIREY à Guy HERCEND, Serge CUVILLIER à Jessica LE VISAGE, Jean-François GUEZET à Marie-Thérèse BAILOT, Jean-Pierre KERBART à Michel JEANNOT, Laurence PINGRENON à Gérard PILLET, Franck VALLEIN à Florence SEVENO.

**Absent excusé :** Jean-Michel BELZ.

Conseillers en exercice : 56	Présents : 48	Votants : 55
------------------------------	---------------	--------------

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2016DC/037	Mise en place des contrôles de branchements Assainissement collectif	Mettre en place les contrôles obligatoires de bon raccordement au réseau d'assainissement collectif en cas de vente d'un bien immobilier à partir du 1er juillet 2016.	Délibération adoptée à l'unanimité (Nombre de conseillers présents : 48 Nombre de votants : 55
N° 2016DC/038	Désignation d'un représentant au sein du Syndicat Mixte de la Ria d'Étel	Désigner Mme Christiane COTE, Adjointe aux affaires sociales de la Commune d'Étel, comme déléguée suppléante de la Communauté de communes au Syndicat mixte de la Ria d'Étel.	Délibération adoptée à l'unanimité (Nombre de conseillers présents : 48 Nombre de votants : 55
N° 2016DC/039	Mise à jour du tableau des emplois	<p>- Mettre à jour le tableau des emplois de la collectivité à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016 ;</p> <p>- Mettre à jour le tableau des emplois de la Collectivité à compter du 1er juin 2016. (voir tableaux annexé)</p>	Délibération adoptée à l'unanimité (Nombre de conseillers présents : 48 Nombre de votants : 55



N° 2016DC/040	Mise à jour des créations de postes du service mutualisé pour l'instruction du droit des sols	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Supprimer, à compter du 16 juin 2016, trois postes de Rédacteur territorial à temps complet ;</li> <li>- Créer, à compter du 16 juin 2016, un poste de Rédacteur principal de 2ème classe et deux postes d'Adjoint administratif de 2ème classe.</li> </ul>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> (Nombre de conseillers présents : 48 <b>Nombre de votants : 55</b> )
N° 2016DC/041	Mise à jour du tableau des emplois - Création de deux postes de rédacteur	Créer, à compter du 1er juin 2016, deux postes de rédacteur territorial à temps complet.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> (Nombre de conseillers présents : 48 <b>Nombre de votants : 55</b> )
N° 2016DC/042	Modification du tableau des emplois – Créations d'emploi	<p>créer, à compter du 1er avril 2016, les emplois suivants (voir tableau annexé)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie retenue dans les conditions fixées à l'article 3-2 ou 3-3 alinéa 2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;</li> <li>- le traitement sera calculé au maximum par référence à l'indice brut terminal de la grille indiciaire du grade retenu.</li> </ul>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> (Nombre de conseillers présents : 48 <b>Nombre de votants : 55</b> )
N° 2016DC/043	Fixation du taux de promotion « promu-promouvables » pour la Collectivité	Fixer un taux de promotion « promu-promouvables » à 100% sur l'ensemble des grades pour lesquels des fonctionnaires de la Collectivité sont concernés.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> (Nombre de conseillers présents : 48 <b>Nombre de votants : 55</b> )

# DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 25 MARS 2016

N° 2016DC/018 – Extrait

## Approbation des comptes administratifs 2015 Affectation des résultats

### Budget principal

Compte administratif 2015	Fonctionnement	Investissement
Recettes 2015	58 218 888,64	8 230 863,94
Dépenses 2015	45 169 883,45	8 634 383,62
<b>Résultat 2015</b>	<b>13 049 005,19</b>	<b>-403 519,68</b>
<b>Restes à réaliser 2015</b>		
RAR recettes 2015		1 677 500,00
RAR dépenses 2015		6 872 583,00
<b>Solde des RAR 2015</b>		<b>-5 195 083,00</b>
<b>Affectation du résultat (1068)</b>		<b>5 598 602,68</b>
Excédent de fonctionnement reporté		7 450 402,51
Résultat d'investissement reporté		-403 519,68

### Budget ordures ménagères

Compte administratif 2015	Fonctionnement	Investissement
Recettes 2015	1 552 696,57	0,00
Dépenses 2015	1 495 616,07	0,00
<b>Résultat 2015</b>	<b>57 080,50</b>	<b>0,00</b>
<b>Restes à réaliser 2015</b>		
RAR recettes 2015		0,00
RAR dépenses 2015		0,00
<b>Solde des RAR 2015</b>		<b>0,00</b>
<b>Affectation du résultat (1068)</b>		<b>0</b>
Excédent de fonctionnement reporté		57 080,50
Résultat d'investissement reporté		0,00

**Budget parc de loisirs**

<b>Compte administratif 2015</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
Recettes 2015	440 233,65	879 631,66
Dépenses 2015	94 199,25	372 394,00
<b>Résultat 2015</b>	<b>346 034,40</b>	<b>507 237,66</b>
<b>Restes à réaliser 2015</b>		
RAR recettes 2015		0,00
RAR dépenses 2015		52 467,00
<b>Solde des RAR 2015</b>		<b>-52 467,00</b>
<b>Affectation du résultat (1068)</b>		
		<b>0</b>
Excédent de fonctionnement reporté		346 034,40
Résultat d'investissement reporté		507 237,66

**Budget cale de Kérispert**

<b>Compte administratif 2015</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
Recettes 2015	177 159,99	21 995,65
Dépenses 2015	172 027,84	4 966,66
<b>Résultat 2015</b>	<b>5 132,15</b>	<b>17 028,99</b>
<b>Restes à réaliser 2015</b>		
RAR recettes 2015		0,00
RAR dépenses 2015		3 878,00
<b>Solde des RAR 2015</b>		<b>-3 878,00</b>
<b>Affectation du résultat (1068)</b>		
		<b>0</b>
Excédent de fonctionnement reporté		5 132,15
Résultat d'investissement reporté		17 028,99

**Budget parcs d'activités**

<b>Compte administratif 2015</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
Recettes 2015	5 672 645,33	3 011 752,96
Dépenses 2015	3 990 175,74	4 004 947,21
<b>Résultat 2015</b>	<b>1 682 469,59</b>	<b>-993 194,25</b>
<b>Restes à réaliser 2015</b>		
RAR recettes 2015		0,00
RAR dépenses 2015		0,00
<b>Solde des RAR 2015</b>		<b>0,00</b>
<b>Affectation du résultat (1068)</b>		
		<b>0</b>
Excédent de fonctionnement reporté		1 682 469,59
Résultat d'investissement reporté		-993 194,25

**Budget eau potable**

Compte administratif 2015	Fonctionnement	Investissement
Recettes 2015	4 960 022,08	4 999 279,91
Dépenses 2015	2 072 510,79	7 199 612,71
<b>Résultat 2015</b>	<b>2 887 511,29</b>	<b>-2 200 332,80</b>
<b>Restes à réaliser 2015</b>		
RAR recettes 2015		800 000,00
RAR dépenses 2015		529 762,00
<b>Solde des RAR 2015</b>		<b>270 238,00</b>
<b>Affectation du résultat (1068)</b>		<b>1 930 094,80</b>
Excédent de fonctionnement reporté		957 416,49
Résultat d'investissement reporté		-2 200 332,80

**Budget assainissement collectif**

Compte administratif 2015	Fonctionnement	Investissement
Recettes 2015	6 634 310,08	9 855 703,97
Dépenses 2015	3 146 640,43	17 270 117,94
<b>Résultat 2015</b>	<b>3 487 669,65</b>	<b>-7 414 413,97</b>
<b>Restes à réaliser 2015</b>		
RAR recettes 2015		8 624 000,00
RAR dépenses 2015		4 687 460,00
<b>Solde des RAR 2015</b>		<b>3 936 540,00</b>
<b>Affectation du résultat (1068)</b>		<b>3 477 873,97</b>
Excédent de fonctionnement reporté		9 795,68
Résultat d'investissement reporté		-7 414 413,97

**Budget assainissement non collectif**

Compte administratif 2015	Fonctionnement	Investissement
Recettes 2015	675 945,35	21 136,45
Dépenses 2015	197 745,82	4 432,66
<b>Résultat 2015</b>	<b>478 199,53</b>	<b>16 703,79</b>
<b>Restes à réaliser 2015</b>		
RAR recettes 2015		0,00
RAR dépenses 2015		9 670,00
<b>Solde des RAR 2015</b>		<b>-9 670,00</b>
<b>Affectation du résultat (1068)</b>		<b>0</b>
Excédent de fonctionnement reporté		478 199,53
Résultat d'investissement reporté		16 703,79

# DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 25 MARS 2016

N° 2016DC/021 – Extrait

## Vote du Budget 2016

Fonctionnement (en euros)	dépenses	recettes
Budget principal	55 960 000	55 960 000
Budget ordures ménagères	1 522 000	1 522 000
Budget parc de loisirs	528 700	528 700
Budget cale de Kérispert	170 716	170 716
Budget parcs d'activités	9 082 200	9 082 200
Budget eau potable	5 867 500	5 867 500
Budget assainissement collectif	6 794 800	6 794 800
Budget assainissement non collectif	742 700	742 700
<b>TOTAL</b>	<b>80 668 616</b>	<b>80 668 616</b>

Investissement (en euros)	dépenses	recettes
Budget principal	20 750 000	20 750 000
Budget ordures ménagères	0	0
Budget parc de loisirs	507 237, 66	507 237, 66
Budget cale de Kérispert	29 115	29 115
Budget parcs d'activités	7 845 323	7 845 323
Budget eau potable	7 816 100	7 816 100
Budget assainissement collectif	21 652 400	21 652 400
Budget assainissement non collectif	254 500	254 500
<b>TOTAL</b>	<b>58 854 675, 66</b>	<b>58 854 675,66</b>

# DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 25 MARS 2016

N° 2016DC/022 – Extrait

## Mise en place d'autorisations de programme/crédits de paiement (AP/CP)

### ECHEANCIER AUTORISATION DE PROGRAMMES/CREDITS DE PAIEMENT

N°AP	Budget	Libellé programme	Opération	Montant de l'autorisation de programme	Echéancier indicatif du montant des crédits de paiement					
					2016	2017	2018	2019	2020	2021
AP-1	Budget principal	Plan local de l'habitat 2016-2021	Opération-20-PLH 2016	11 917 100	1 654 500	2 052 520	2 052 520	2 052 520	2 052 520	2 052 520

# DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 25 MARS 2016

## N° 2016DC/030 – Extrait

### Attributions de compensation 2016

	AC prévisionnelles de référence (12 février 2016)	Coût IDS 2015	AC 2016
AURAY	2 128 219		2 128 219
BELZ	259 208	5 926	253 282
BRECH	308 018	18 264	289 754
CAMORS	90 891	4 682	86 209
CARNAC	2 823 441		2 823 441
CRACH	445 378	11 114	434 264
ERDEVEN	247 975	17 565	230 410
ETEL	192 536	2 370	190 166
HOEDIC	36 259	816	35 443
HOUAT	56 226	1 049	55 177
LANDAUL	150 233	6 489	143 744
LANDEVANT	505 238	14 456	490 782
LOCMARIAQUER	232 241	8 199	224 042
LOCOAL MENDON	282 314	10 239	272 075
PLOEMEL	139 491	16 341	123 150
PLOUHARNEL	463 132	6 353	456 779
PLUMERGAT	67 717	7 675	60 042
PLUNERET	343 650	11 949	331 701
PLUVIGNER	890 366	14 067	876 299
QUIBERON	2 957 316	13 795	2 943 521
SAINT PHILIBERT	376 469	4 974	371 495
SAINT PIERRE QUIBERON	1 046 166	10 686	1 035 480
LA TRINITE SUR MER	1 120 173	6 373	1 113 800
SAINTE ANNE D'AURAY	56 586	4 507	52 079
	<b>15 219 243</b>	<b>197 889</b>	<b>15 021 354</b>

# DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 25 MARS 2016

N° 2016DC/034 – Extrait

## Définition des opérations présentées dans le cadre des demandes de financement auprès du Fonds Social Européen du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL 2016			
<u>DEPENSES PREVISIONNELLES</u>		<u>RESSOURCES PREVISIONNELLES</u>	
<b>DEPENSES DIRECTES</b>	47 729,06 €	<b>1-Fonds européens</b>	27 195,56 €
1-Personnel*	44 229,06 €	FSE	27 195,56 €
2-Fonctionnement	0,00 €	<b>2-Financements publics nationaux</b>	24 766,40 €
3-Prestations externes	3 500,00 €	Etat	4 160,04 €
4-Liées aux participants	0,00 €	Département	20 606,40 €
<b>DEPENSES INDIRECTES</b>	8 845,81 €	Autres	0,00 €
forfait 20%	8 845,81 €	<b>3-Financements privés nationaux</b>	0,00 €
<b>DEPENSES DE TIERS</b>	0,00 €	<b>4-Autofinancement</b>	2 429,17 €
<b>DEPENSES EN NATURE</b>	0,00 €	<b>5-Contribution de tiers</b>	0,00 €
		<b>6-Contribution en nature</b>	0,00 €
<b>DEPENSES TOTALES</b>	56 574,87 €		
RECETTES	- 2 183,74 €	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	54 391,13 €
<b>COUT TOTAL AJUSTE</b>	<b>54 391,13 €</b>	<b>RESSOURCES TOTALES AJUSTEES</b>	<b>54 391,13 €</b>

\*Encadrement technique et coordination socio-professionnelle

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL 2016			
<u>DEPENSES PREVISIONNELLES</u>		<u>RESSOURCES PREVISIONNELLES</u>	
<b>DEPENSES DIRECTES</b>	49 751,06 €	<b>1-Fonds européens</b>	28 408,76 €
1-Personnel*	46 251,06 €	FSE	28 408,76 €
2-Fonctionnement	0,00 €	<b>2-Financements publics nationaux</b>	24 766,40 €
3-Prestations externes	3 500,00 €	Etat	4 160,04 €
4-Liées aux participants	0,00 €	Département	20 606,40 €
<b>DEPENSES INDIRECTES</b>	9 250,21 €	Autres	0,00 €
forfait 20%	9 250,21 €	<b>3-Financements privés nationaux</b>	0,00 €
<b>DEPENSES DE TIERS</b>	0,00 €	<b>4-Autofinancement</b>	3 642,37 €
<b>DEPENSES EN NATURE</b>	0,00 €	<b>5-Contribution de tiers</b>	0,00 €
		<b>6-Contribution en nature</b>	0,00 €
<b>DEPENSES TOTALES</b>	59 001,27 €		
RECETTES	- 2 183,74 €	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	56 817,53 €
<b>COUT TOTAL AJUSTE</b>	<b>56 817,53 €</b>	<b>RESSOURCES TOTALES AJUSTEES</b>	<b>56 817,53 €</b>

\*Encadrement technique et coordination socio-professionnelle



# DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 25 MARS 2016

## N° 2016DC/039 – Extrait

### Mise à jour du tableau des emplois

A compter du 1<sup>er</sup> mai 2016 :

Postes	Catégorie	Filière	Cadre d'emploi	Grade	Nouvelle situation
Gestionnaire comptable	B	Administrative	Rédacteur	Rédacteur	Adjoint administratif de 2ème classe

A compter du 1<sup>er</sup> juin 2016 :

Postes	Catégorie	Filière	Cadre d'emploi	Grade	Nouvelle situation
Assistante	C	Administrative	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Adjoint administratif de 2ème classe

# DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 25 MARS 2016

## N° 2016DC/042 – Extrait

### Modification du tableau des emplois – Créations d’emploi

Nombre de postes	Postes créés	Catégorie	Filière	Cadre d'emploi	Grade	Quotité
1	Chef de mission PEM	A	Technique	Ingénieur	Ingénieur principal ingénieur	TC
1	Conseiller énergie partagée	A	Technique	Ingénieur	Ingénieur principal ingénieur	TC
1	Coordonnateur Petite Enfance	A	Administrative	Attaché	Attaché Attaché principal	TC
4	Techniciens contrôles des branchements Assainissement collectif	B	Technique	Technicien	Technicien Technicien principal de 2ème classe Technicien principal de 1ère classe	TC
2	Techniciens réhabilitation Assainissement non collectif	B	Technique	Technicien	Technicien Technicien principal de 2ème classe Technicien principal de 1ère classe	TC
1	Assistante administrative assainissement collectif	C	Administrative	Adjoint administratif	Adjoint administratif de 2ème classe Adjoint administratif de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC
1	Assistante administrative assainissement non collectif	C	Administrative	Adjoint administratif	Adjoint administratif de 2ème classe Adjoint administratif de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC
1	Chargé d'accueil maison des services	C	Administrative	Adjoint administratif	Adjoint administratif de 2ème classe Adjoint administratif de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC
1	Animateur maison du logement	C	Administrative	Adjoint administratif	Adjoint administratif de 2ème classe Adjoint administratif de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC